

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2494

présenté par

Mme Petex, M. Viry, M. Bourgeaux, M. Descoeur, M. Brigand, M. Vatin, Mme Serre, M. Bazin,
M. Boucard et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après la seconde occurrence du mot :

« élevage »,

insérer les mots :

« construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour sortir par le haut des cristallisations sur l'élevage, alors que les enjeux sont plus que jamais importants et multidimensionnels (pour les éleveurs en premier lieu), il est nécessaire d'engager un débat apaisé dans un plan stratégique pour l'élevage. Pour cela, celui-ci doit être discuté et construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux dans l'objectif de faire émerger un terreau fertile pour co-construire un avenir désirable pour l'élevage en France.